

Réf: Dossier 270016

Avis de constitution

SOCIETE « OCEANIC IVOIRE TRADE CORPORATION » en abrégé « OITC »

Siège Abidjan, Koumassi, ABIDJAN KOUMASSI
REMBLAIS CITE SIR, Lot 123, Ilot 5

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26/09/2023, et enregistrés au CEPICI le 14/11/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « OCEANIC IVOIRE TRADE CORPORATION » en abrégé « OITC »

Objet : Quincaillerie générale ;
Transfert et échange ;
Location et vente de véhicules ;
Vente appareils informatiques ;
Vente et achat en ligne ;
Import / Export.
Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Koumassi, ABIDJAN KOUMASSI
REMBLAIS CITE SIR, Lot 123, Ilot 5

Dirigeant(s) M PORGO OUMAR SOULEYMANE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-13095 du 04/12/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°85642/GTCA/RC/2023 du 04/12/2023

